

La Semaine olympique à Lausanne

Dans notre article de présentation de la Semaine olympique 1982 à Lausanne (No 172- 173, page 79) nous annonçons la remise du drapeau olympique à la municipalité. Voici les allocutions prononcées à cette occasion par le Président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch et par le Syndic de Lausanne, M. Paul-René Martin.

25 février 1982 Allocution du Président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch

Monsieur le Syndic,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Voici 67 ans, le plus illustre de mes prédécesseurs et père du Mouvement olympique moderne le baron Pierre de Coubertin, signait avec le syndic M. Maillefer, pendant les heures troublées de la première guerre mondiale, un protocole d'accord établissant le siège du CIO.

Ce choix n'était pas celui du hasard. Si la neutralité de la Suisse dans ce conflit a joué un rôle certain à l'heure de la décision, aux yeux de Coubertin, la connaissance qu'il avait de Lausanne et de ses habitants n'était pas moins importante.

C'est en effet au travers de nombreux séjours sur la Riviera vaudoise, comme il le dit lui-même dans ses « Mémoires », qu'il avait appris à connaître et apprécier le caractère particulier des habitants de ce canton.

Le siège du CIO était alors fixé en France au domicile de son président. Cette situation paraissait difficile à Coubertin, qui voyait un danger potentiel à associer une nation en guerre au Mouvement olympique. C'est pour cette raison qu'après avoir pris contact avec un vieil ami de sa famille le D^r Morax, directeur du Service sanitaire vaudois, il avait organisé dès 1913 à Lausanne un congrès de psychologie sportive. avec l'appui du professeur Milloud de l'Université de Lausanne, du jeune D^r Messerli et de M. Motta, alors président de la Confédération

Aussi est-ce sans hésitation qu'en 1915, il décidait seul de signer avec le syndic Maillefer ce fameux protocole établissant à Lausanne le siège du CIO. Il demandait en même temps à son collègue le baron Godefroy de Blonay,

dans son château de Grandson non loin de Lausanne, « de le remplacer dans ses fonctions officielles » à partir du 1^{er} janvier 1916.

Une modeste ébauche du Musée olympique s'installait en outre au Casino de Montbenon.

Dès la fin de la guerre, Coubertin se hâta de réunir ses collègues pour leur faire endosser la décision d'un centre permanent de l'Olympisme et ratifier le choix de Lausanne. Le 25^e anniversaire du CIO lui fournit une bonne occasion. Présidée par le nouveau président de la Confédération, M. Gustave Ador, la grande célébration par la Ville de Lausanne en 1919 de ce quart de siècle d'existence l'aida à convaincre ses collègues. En 1922, le CIO installait pour la première fois ses bureaux au troisième étage de la villa Mon Repos, mise à sa disposition par la commune. Le Musée olympique y est définitivement fondé et installé par Coubertin en 1934. Lui-même y résidera quelque temps.

De 1922 à 1967, la villa Mon Repos allait abriter le Mouvement olympique. Des réunions de plus en plus nombreuses attirèrent à Lausanne les plus grands noms de l'Olympisme ainsi qu'un nombre sans cesse croissant de journalistes qui allaient faire connaître le nom de Lausanne dans le monde du sport.

La Ville envisagea à plusieurs reprises d'organiser les Jeux Olympiques, sans jamais obtenir la consécration. La dernière tentative date de 1960. J'espère que la prochaine fois sera couronnée de succès.

Mais si cet honneur ne lui échet pas, Lausanne a su néanmoins développer un ensemble d'activités et d'installations sportives comme il en existe peu. Elle est une vraie ville sportive.

En 1967, la villa de Mon Repos devenue trop exigüe, le CIO s'installa au château de Vidy gracieusement mis à sa disposition par la municipalité. Malheureusement le Musée ne put l'y suivre et dut provisoirement fermer ses portes.



Le Président du CIO pendant son allocution avec, à sa gauche, M. Paul-René Martin, Syndic de Lausanne, et M. Jean-Pierre Nicod, secrétaire municipal.

Grâce à un nouvel arrangement avec la Ville, un musée provisoire va s'ouvrir dans quelques mois à l'avenue Ruchonnet, en même temps qu'un Centre d'études olympiques. Dans trois ou quatre ans, nous espérons pouvoir nous installer dans le nouvel immeuble que le CIO compte faire ériger à Lausanne, donnant ainsi encore plus de poids à l'appellation de « Ville olympique » maintenant accolée à votre cité.

M. le Syndic, ces actions, ces espoirs, ces activités, la Ville de Lausanne les a toujours aidées ou favorisées du mieux qu'elle a pu. Tous vos prédécesseurs, du syndic Maillefer au syndic Delamuraz, en passant par MM. Rosset et Chevallaz, ont su comprendre et prévoir l'attrait et l'avantage que pouvaient constituer pour Lausanne l'implantation d'une organisation telle que le CIO.

Leur collaboration positive avec les présidents successifs du CIO, Pierre de Coubertin, Baillet-Latour, Sigfrid Eström, Avery Brundage et Lord Killanin, a permis d'aboutir à cette journée historique. grâce à leurs actions successives, et à leur large vision de l'avenir, ils ont tous contribué à faire du Mouvement olympique une force universellement reconnue. Le geste de la Confédération suisse accordant par décret au CIO le statut d'organisation internationale non gouvernementale en est la preuve la plus évidente.

C'est pour toutes ces raisons, M. le Syndic, Messieurs, que je puis affirmer aujourd'hui que la Ville de Lausanne et le Comité International Olympique sont unis par plus de liens qu'on ne

peut l'imaginer. En soixante années de collaboration effective, cette union a su s'affirmer et s'approfondir.

Aussi, ai-je le privilège et le grand honneur, M. le Syndic, de remettre entre vos mains ce drapeau olympique, symbole de la reconnaissance de notre organisation envers la Ville de Lausanne. C'est la claire manifestation de notre volonté de rester dans ses murs.

Je souhaite que tous vos concitoyens soient ainsi honorés et remerciés de leur appui au Mouvement olympique.

J.A.S.